

Le travail partagé

Retraité après quarante ans d'expérience comme volontaire permanent au sein du Mouvement ATD Quart Monde, **GÉRARD BUREAU** a créé une auto-entreprise sociale, *Initiatives solidaires*¹.

L'auteur puise dans ses domaines de compétences, acquises depuis l'enfance et cultivées sur les chantiers d'ATD Quart Monde, pour encourager les initiatives solidaires et réfléchir à la création d'emploi.

*« À mon père et aux commis de la ferme
dont je me sais héritier »*

28

Dans l'économie de marché actuelle, qui peut penser que les tendances pourraient être inversées et être bénéfiques au plus grand nombre ? Je n'ai pas prise sur cette économie. Ma dénonciation de cette économie cache une impuissance mais pour autant, je me suis aperçu qu'il y a des espaces ouverts à l'innovation, un champ de production de biens communs, des réseaux collaboratifs, des dispositifs précurseurs qui permettent de tout réinventer pour aller vers une économie humaine² et qui me font dire : « *On ne peut rien changer mais on peut tout créer* ».

Constats de vie

Je suis né dans une grande exploitation agricole où la vie quotidienne était travail dans le rythme annuel de la nature, utilité des uns par rapport aux autres, création de son environnement en somme une économie humaine en action si l'agro-industrie ne l'avait pas défigurée. J'ai fait là une expérience qui a influencé ma vie personnelle, mon action et ma pensée. Là où j'ai été en mission avec ATD Quart Monde, en France métropolitaine, à la Réunion, au Guatemala, et là où j'ai eu l'occasion de voyager et de voir de près les réalités en particulier en Haïti, au Pérou, Burkina-Faso, République de Centrafrique... je n'ai cessé d'observer combien les hommes et les femmes sont créateurs d'activités mais empêchés d'épanouissement par une économie qui n'a pas besoin d'eux. J'ai eu cette immense chance d'être très jeune dans le quotidien de personnes dont on exploitait le travail et qui étaient donc des

1. Voir : www.initiatives-solidaires.org

2. L'économie humaine est la recherche et la production de la qualité de vie. Par « qualité de vie », il faut entendre la satisfaction équitable de nos aspirations : la consommation des biens essentiels, la dignité, la sécurité, l'éducation, les loisirs, la qualité de l'environnement, l'anticipation du bien-être des générations futures. <http://e-south.blog.lemonde.fr/2007/05/08/pour-une-vision-humaine-de-leconomie-conversation-avec-jacques-geneux/>

travailleurs à part entière mais dont on a un jour volé le travail pour un autre profit. Le quotidien du travail et de la vie à la ferme n'avait de bon que ce qui était vécu ensemble et mon père, chef de ferme, partageait le travail avec les commis alors que son statut aurait pu l'en dispenser. Et nous les enfants, étions mis à contribution comme encore aujourd'hui des millions d'enfants dans l'économie familiale informelle. Quand je suis arrivé à ATD Quart Monde et que j'ai entendu le fondateur³ de ce Mouvement parler du travail, des gestes et des savoir-faire manuels qui sont créateurs de beauté et de fierté, du partage du travail qui permet à chacun d'être honoré dans ses capacités, je connaissais d'expérience la justesse de l'approche. La machine économique « *trie les personnes*⁴ » et ne garde que celles qui lui sont rentables reléguant beaucoup et même de plus en plus dans l'inutilité totale et donc dans la mort sociale et même familiale. J'ai toujours refusé cette inversion de l'économie humaine en économie de marché (qui dit bien son nom) et je veux encore le montrer par le projet auquel je participe actuellement.

Le projet *Initiatives solidaires*

Une idée simple : j'ai créé une autoentreprise⁵ et je cherche du travail dans mes domaines de compétences acquises depuis l'enfance et cultivées sur les chantiers d'ATD Quart Monde et je le partage avec des personnes pour qui c'est une absolue nécessité. Ou bien je cherche du travail dans le domaine de compétence des personnes avec qui je mène ce projet et je leur ouvre *Initiatives solidaires* pour mener leur activité en les salariant. D'où le sous-titre du projet : « le travail partagé ». *Initiatives solidaires* car le projet propose que chacun prenne des initiatives contre le chômage, contre l'inactivité, la discrimination. C.B., un des hommes qui a bénéficié du projet au début m'a présenté lui-même deux autres personnes plus démunies que lui. Il est donc aussi un acteur d'initiatives solidaires. J'ai d'abord fait fonctionner mon réseau personnel et répondu à des demandes de services sur les sites de petites annonces via le Net. Par le bouche à oreille, des particuliers, des associations, une entreprise nous confient des chantiers qu'elles n'auraient pas forcément mis en œuvre mais par solidarité, elles nous les attribuent. C'est cela l'économie : « *Créer de l'activité pour répondre à des besoins* ». Dans les situations évoquées ici, le besoin, c'est celui de chacun d'être utile à soi-même et à sa famille, que ce soit pour la personne qui cherche un emploi ou pour la personne qui est en possibilité d'en donner. Avec un peu d'imagination, tout un chacun découvre que créer de l'emploi n'est pas réservé qu'à l'État ou aux chefs d'entreprise. Je propose ce projet de façon ponctuelle (une journée par semaine et pas toujours dans la continuité) à des personnes que je connais, sans emploi depuis très longtemps, qui ont comme première attente de se sentir en sécurité de compagnonnage pour oser s'investir. Je pense en particulier à C.C., que les dispositifs de retour à l'emploi ou les démarches à Pôle emploi font fuir car il sait d'avance qu'il ne pourra pas en remplir les conditions⁶. C'est lui le carreur

3. Joseph Wresinski, 1917-1988.

4. Réflexion de M. Christophe Dauvergne, salarié de TAE, qui expliquait pourquoi il n'avait pas de bonnes expériences dans son histoire de travail salarié. Voir : www.tae.fr
5. Dispositif en France et d'autres pays d'Europe, qui permet de créer une entreprise individuelle en quelques clics sur Internet. Seule contrainte, établir des factures et déclarer le chiffre d'affaire taxé 25% par l'État.

confirmé et il est ma sécurité dans ce domaine de compétence et c'est moi sa sécurité quand je rencontre les clients, fais les devis et organise l'ensemble du chantier. Avec I.G., jeune père de famille qui s'arrête à peine à midi pour prouver qu'il en redemande, j'apprends encore, moi qui croyais presque tout savoir sur le travail. Comment acquérir des compétences quand quelqu'un comme lui n'a aucune expérience d'apprentissage puisqu'il n'a vécu que de mendicité dans la rue ? Avec C.B. et F.L., avec plus d'expériences mais jamais déclarés légalement, quelques mois de travail ponctuel au sein d'*Initiatives solidaires* ont été le tremplin pour trouver un emploi régulier en entreprise d'interim. Et autrement dit l'engrenage des cercles vertueux après l'engrenage des cercles vicieux... Mais encore aucune réussite avec Pôle emploi, sinon la nôtre, celle de s'acharner à déclarer en temps et en heure les mises à jour de situation. Depuis sa création en octobre 2014, *Initiatives solidaires* a été en lien avec six personnes différentes dont trois sont toujours en activité au sein d'Initiatives Solidaires. Deux ont un emploi régulier via l'interim. Une personne a changé de domicile trop loin pour pouvoir continuer, même si elle le souhaitait.

Quand a été créée l'entreprise *Travailler et apprendre ensemble* en 2000, nous avons déjà formulé ce projet avec Bruno Dulac⁷ à partir de personnes que nous connaissions et dont nous savions qu'elles ne participeraient pas d'emblée à un travail/emploi permanent au sein d'une collectivité, même au sein d'ATD Quart Monde. Nous n'avions pas pu le réaliser à ce moment-là. Je me suis senti une responsabilité de le mettre en œuvre dans le cadre de la priorité sur l'économie des *Engagements communs 2013-2017* d'ATD Quart Monde⁸ et en particulier en France dans le défi *Territoires zéro chômeur de longue durée*⁹.

Être un acteur économique à part entière

Je m'étais aperçu que pour « monter » un projet d'accès à l'emploi par des acteurs associatifs comme nous le sommes à ATD Quart Monde et qui ne sont pas directement impliqués dans le secteur économique, il fallait investir du temps et même beaucoup de temps avant que la première personne accède à un emploi. Il fallait capter des financements, des partenariats souvent incertains. Il fallait de l'acuité sur les différents dispositifs spécifiques, faire des démarches pour être autorisé à en bénéficier et ensuite signer des conventions. Et au regard de ceux qui nous demandaient des comptes, nous n'étions pas des acteurs économiques, nous étions des « acteurs de l'insertion » par l'économique. J'ai participé à de tels montages et je me trouvais en décalage avec la façon même dont fonctionne l'économie : production et échange directs entre un client et un fournisseur ou réciproquement, promotion d'un produit dont il faut faire la promotion pour capter des clients. J'ai voulu montrer que nous pouvons ensemble, à *Initiatives solidaires*, être des acteurs directs de l'économie et sans délai en nous positionnant sur le marché. J'ai voulu montrer que la solidarité peut empiéter sur l'économie et la transformer, pas à la marge mais

6. <http://initiativessolidaires.org/category/la-chronique-d-initiatives-solidaires/>

7. Volontaire permanent d'ATD Quart Monde, responsable de la recherche/action « activité humaine » à Noisy-le-Grand à partir de 1998, et de l'expérimentation en 2000 qui a abouti à la création de TAE dont il a été le directeur jusqu'en 2004.

8. <http://www.atd-quartmonde.org/nos-actions/nos-priorites-2013-2017/>

9. <https://www.atd-quartmonde.fr/unemploiundroit/> Voir l'article p. 37 (Dominique Potier).

en plein cœur. Notre projet ne bénéficie d'aucune subvention ni de soutien financier d'ATD Quart Monde. Je suis aujourd'hui à la retraite et m'appuie sur cette sécurité pour entreprendre. C'est aussi cela l'économie, faire fructifier son patrimoine personnel et ses acquis. Après une année de fonctionnement nous sommes tout juste à l'équilibre mais l'équilibre, investissements compris, c'est déjà une réussite économique, non ?

Le fonctionnement de l'entreprise

Si je ne m'appuie sur aucun dispositif de retour à l'emploi parce qu'*Initiatives solidaires* n'est pas en mesure de proposer des emplois à plein temps, je bénéficie de dispositifs de l'économie classique qui m'ont fait dire : « *On peut tout créer* ». Un auto-entrepreneur travaille en principe seul, mais rien ne lui interdit de salarier une personne s'il remplit les conditions légales – très contraignantes et onéreuses il est vrai pour un emploi ponctuel – et le législateur pourrait y réfléchir. Il existe un dispositif de la Caisse qui recouvre les cotisations et contributions de Sécurité sociale (Urssaf) nommé *Titre emploi service entreprise* qui établit gratuitement les contrats de travail, répartit les cotisations aux différents organismes, établit les feuilles de paie et capitalise les données pour les déclarations annuelles¹⁰. *Initiatives solidaires* adhère à ce dispositif novateur et à un service de santé, une convention collective, les congés payés et d'autres mesures contractuelles en matière d'accident du travail. Tout se fait via Internet. J'en suis l'administrateur sans aucun autre soutien.

Pour une simple mise en relation de salariés avec des particuliers qui coordonnent eux-mêmes le travail à effectuer chez eux, ceux-ci peuvent rémunérer les salariés par les *Chèques emploi services universels*, autre dispositif novateur réservé aux particuliers. À ce moment-là, *Initiatives solidaires* ne recouvre pas de transaction financière pour cette mise en relation. Dans cette première année de fonctionnement, un tiers de l'activité a été rétribuée par ce dispositif.

De l'économie, non plus de l'aide

De façon étonnante, cette époque est très ouverte, de nouveaux choix peuvent prendre de l'ampleur par les réseaux sociaux. Un bassin d'idées et de ressources est dans la solidarité : elle nous appartient complètement, par exemple en achetant des services pour créer de l'activité et de l'emploi. Ce n'est plus de l'aide, c'est de l'économie, « *Une économie respectueuse des personnes et de la terre* »¹¹. ■

10. Il n'est pas fait mention dans cet article des limites de l'expérimentation : non accès à la sécurité sociale pour certains travailleurs étrangers légalement présents sur le territoire, contraintes administratives décourageantes, etc.

11. Extrait des *Engagements communs* 2013-2017, voir note 8.